



Conseil de Sages



- le 1er flyer ayant pour thème : "Les numéros d'urgence" a été validé lors de notre réunion du 1er mars et distribué dans l'Echo d'avril. Les premiers retours sont positifs et nous engageant à poursuivre notre action.
- le second flyer "Le vol par la ruse", porté à l'ordre du jour de notre réunion du 5 courant, a été complété et amendé : il sera remis au propre par Isabelle qui me le transmettra pour validation avant sa diffusion dans l'écho de mai
- le troisième flyer "Le cambriolage" dont les termes, ainsi que l'ordre des articles, ont fait l'objet d'après discussions me sera remis par Isabelle après remise en forme pour un premier avis, et sera représenté devant la commission pour validation lors de notre prochaine réunion fixée au 26 avril, 16h00 en mairie, pour diffusion dans l'Echo de juin
- prochains sujets abordés : "Le vol à la tire, agression, vol de portable, arnaques au téléphone démarchage frauduleux, le phishing (hameçonnage) sur internet, votre sécurité lors de vos déplacements pédestres etc..."»

Suite à la parution du 1^{er} Flyer, les retours : **Retours positif des habitants de notre village.**

Prochaine réunion le 26/04/2017

Commission municipale « Sécurité routière » :

Deux représentants du Conseil de sages devaient participer à cette commission : la commission n'a pas encore été réunie par le conseil municipal. Elle devrait être mise en place après les vacances d'Avril.

Echanges avec Monsieur le Maire et Monsieur Foulon

Le récapitulatif des questions ainsi que les réponses apportées, sont joints à ce compte-rendu.

En ce qui concerne la **nouvelle question concernant l'état des voiries à l'issue de la période hivernale**, Monsieur le maire précise que la réfection des routes abimées est effectuée par les services techniques de la mairie. Des machines ont été achetées et les services se procurent le goudron tout fait.

Actuellement, la municipalité doit entretenir 22,5 km de voirie et donc 2x22,5 kms de trottoirs. 400 000€ ont déjà été engagés pour la réfection des voiries et trottoirs sur la commune.

La route qui mène du cimetière jusqu'à la poste est entretenue par le département, cependant c'est la commune qui, actuellement, entretient bordures et trottoirs.

Précision :

- L'entretien et le nettoyage de la commune sont effectués par les 12 personnes employées aux services techniques de la mairie
- 2 personnes temps plein effectuent le nettoyage de notre village et ramassent chaque semaine 30 sacs de 150 litres de déchets abandonnés.

M le maire précise que, cette année, le conseil municipal a décidé de diminuer les taxes d'habitation mais que, malheureusement, Artoiscom, dans le même temps a décidé une augmentation de ses impôts.

La prochaine réunion du Conseil de sages est fixée au
Judi 11 Mai 2017 à 16H.

**Le secrétaire de séance,
Christiane LESAGE**